Semaine de l’économie : "ne pas avoir peur de se lancer", l’expérience de Nadine Trotté

lundi 22 octobre 2007, par lpe

Témoignage proposé par la Communauté d’agglomération niortaise :

Nadine Trotté a créé **L’atelier de la décoration intérieure** et est convaincue que pour se lancer dans une création d’entreprise, ni l’âge, ni le fait d’être une femme n’ont d’importance.

A 55 ans et suite à un licenciement, cette couturière de métier s’est jetée à l’eau en créant son entreprise. Accompagnée dans ses démarches par différents acteurs économiques, elle a ouvert en septembre dernier un atelier de couture essentiellement axé sur l’ameublement. Une belle façon d’allier passion et activité professionnelle !

Des doigts en or et une forte motivation
La confection de nappes, rideaux, coussins, décors de lits, n’ont aucun secret pour Nadine Trotté. Forte d’une vingtaine d’années d’expérience en couture et titulaire d’un Certificat de Formation Professionnelle en couture d’ameublement et tapisserie, cette quinquagénaire dynamique vient de créer son propre emploi.
La difficulté de retrouver du travail dans son métier et la conviction qu’il y avait des besoins dans ce domaine l’ont convaincue d’ouvrir son atelier. « *Je suis un peu l’intermédiaire entre le magasin de tissu et le tapissier. Je peux aussi bien travailler en sous-traitance pour ces professionnels que proposer mes services à des particuliers*. »

L’importance de l’accompagnement
Les premiers interlocuteurs vers lesquels s’est orientée Mme Trotté ont été l’ANPE et la Boutique de Gestion. Sur les conseils de la Boutique de Gestion, et parce qu’elle appréhendait de se mettre à son compte, Mme Trotté a pris contact avec la couveuse d’entreprises de Melle. La couveuse lui a permis de

tester son projet en grandeur réelle et dans un cadre sécurisé (en étant salariée de la couveuse) avant de se lancer et d'apprendre le métier de chef d'entreprise. Cette démarche prudente lui a également laissé le temps de prendre confiance en elle : « *C'est difficile de rebondir lorsque l'on perd son emploi à mon âge. Cette phase de test m'a permis de vérifier si mon projet était viable, sans me soucier de la gestion. Sans la couveuse, je ne sais pas si je me serais lancée*. »
La couturière reconnaît cependant qu'après 12 mois d'accompagnement, le besoin de voler de ses propres ailes s'est manifesté. « *Au bout d'un an, j'ai dit stop. L'envie d'être indépendante était là. J'avais la preuve que mon projet était réalisable et le sentiment que j'avais acquis les capacités suffisantes pour gérer l'entreprise par moi-même. Tout le monde ou presque autour de moi considérait qu'il était trop tôt, mais je pense que j'étais la seule personne à même de décider à quel moment* ».

L'aide financière : la cerise sur le gâteau !
Nadine Trotté ne comptait que sur sa volonté pour relever son challenge. Néanmoins, « *à 50 ans, cela ne vaut pas le coup de prendre des risques financiers pour créer son entreprise si on n'a pas un coup de pouce.* »

Outre les aides de l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), du dispositif Eden et peut-être de l'AGEFIPH, ce coup de pouce est venu des Ateliers de la Création, à travers une aide financière baptisée « Bourse Tremplin pour l'Emploi ». « *Quand on s'installe, on a pas mal de frais à assumer et, sans la Bourse Tremplin pour l'Emploi, je n'aurais pas pu y arriver. L'aide m'a permis de faire l'acquisition des machines à coudre et d'un équipement informatique. Aux Ateliers de la création, j'ai apprécié qu'on ne fasse pas les choses à ma place et qu'on me mette à contribution pour le montage du dossier et du plan de financement.* » La « Bourse Tremplin » est un dispositif du Conseil Régional porté par la Mission Locale. Désormais, la couturière niortaise – un peu à l'étroit à son domicile – est à la recherche d'un local. Pour trouver un atelier adapté, elle a sollicité un appui de la CAN et est inscrite comme demandeur dans le fichier des locaux géré par la collectivité.

Demandez à Nadine Trotté comment elle se sent aujourd'hui et elle vous répondra : « *Je conseille à toute personne qui a un projet d'aller jusqu'au bout, parce que j'éprouve aujourd'hui beaucoup de joie à diriger mon entreprise. Il n'y a aucune barrière, si ce n'est celles que l'on se met soi-même*. » Son prochain challenge : passer son permis de conduire !

L'atelier de la décoration intérieure : 48 rue de Ribray à Niort (tél : 05.49.79.63.06)

Communiqué transmis par la Communauté d'agglomération niortaise

Le journal du Petit économiste "créez votre entreprise en Poitou-Charentes" est en

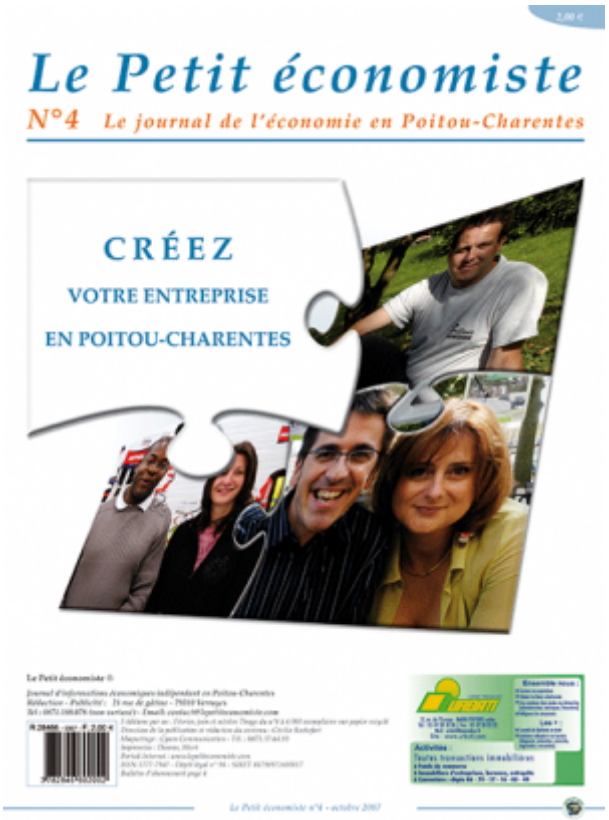
Le Petit économiste
N°4 Le journal de l'économie en Poitou-Charentes
CRÉEZ
VOTRE ENTREPRISE
EN POITOU-CHARENTES

kiosques !